Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. 2 • **L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

12 JUILLET 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 18004 **28**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

« Décider en pleine autonomie »

Guido Cesal

Le cadre politique valdôtain est en continuelle et frénétique évolution. Dans tous les camps nous relevons des mouvements, plus ou moins compréhensibles, plus ou moins clairs, plus ou moins motivés, mais tous, si nous écoutons les protagonistes, dictés par de nobles sentiments. Beaucoup de monde, à moins d'une année des élections régionales, ressent la nécessité de trouver une position plus proche de ses propres principes politiques, de sa propre identité culturelle, de sa propre condition d'homme public engagé et attentif aux exigences réelles de la communauté. Les passages d'une force à une autre de différents sujets politiques sont une caractéristique des moments politiques confus et aléatoires. Les derniers temps nous démontrent avec clarté la période que nous sommes en temps de vivre. Comme toujours nous assistons attentivement, et avec le respect, à ces jeux que ce type de décisions implique. Nous savons très bien d'ailleurs que personne n'agit pour soutenir ses propres intérêts personnels, mais que tous sont poussés par d'authentiques et nobles motivations. Nous, qui avons aussi subi ces hémorragies, nous connaissons d'ailleurs

SUITE PAGE 6

Soutien pour le droit de vote des Italiens résidant à l'étranger

Nouvelle réglementation électorale

Le président de la Région Luciano Caveri était présent, à Palazzo Chigi, à la réunion du Conseil des Ministres qui a approuvé une Loi d'exécution statutaire sur l'exercice du droit de vote pour l'élection du Conseil régional. La Loi, renvoyée par la Commission paritaire, le 30 mars dernier, qui a obtenu par la suite un avis favorable du Conseil régional, le 6 juin dernier, apporte de nouvelles dispositions assurant la tutelle de l'électorat actif pour tous ceux qui actuellement, se trouvant dans une situation qui n'est pas explicitement prévue par la loi, risqueraient de se voir refuser leur droit de vote. En effet, cela s'adresse en particulier aux Valdôtains qui résident à l'étranger et qui, en ayant les conditions requises pour résider en Vallée, sont admis à exercer leur droit de vote pour élire le Conseil de la Vallée dans la commune valdôtaine où ils sont inscrits sur les listes électorales des Italiens qui vivent à l'étranger. Une fois que ces citoyens ont obtenu les conditions requises – élément nouvellement imposé par la loi – celles-ci sont également reconnues pour les enfants nés à l'étranger et pour les mineurs qui ont suivi leurs parents à l'étranger, et enfin pour les citoyens étrangers qui résident à l'étranger et qui ont obtenu la nationalité italienne par le mariage.

«*Avec cette loi,* – a commenté le président Caveri – *nous développons le plus possible l'électorat pour l'élection du Conseil régional, en reconnaissant, à tous ceux qui en ont le droit, le droit de vote déjà à partir des prochaines élections en 2008. Le premier cycle de loi d'exécution s'achève donc et met fin à un contentieux avec le Gouvernement. Dès la prochaine réunion de la Commission paritaire, nous relancerons une série ultérieure de loi d'exécution. La plus importante, en ce moment, est celle concernant le secteur électrique «renvoyée» récemment en Commission paritaire par le Conseil des Ministres, avec mon consentement*».

IN MEMORIAM

Pierre Fosson

Le 11 juillet 1993 M. Pierre Fosson nous quittait. Nous devons le rappeler comme un grand serviteur de la Vallée d'Aoste. Il est né à Aoste le 1er janvier 1912.
Il fut l'un des derniers interprètes des vicissitudes de l'histoire de notre autonomie. Un homme qui a aimé profondément son pays, qui a toujours contribué à défendre les intérêts de la communauté, qui a consacré toute son énergie pour mettre en route le lent mécanisme de la création d'une Vallée d'Aoste autonome et libre. Il a adhéré à l'Union Valdôtaine dès la fondation de celle-ci et resta toujours un unioniste inébranlable. Ancien Assesseur régional, ancien vice-président du Conseil régional, et ancien Sénateur, il représenta le Val d'Aoste durant trois législatures et, à ce haut niveau, tout comme au Conseil régional, il œuvra avec la compétence que lui donnait sa longue expérience d'administrateur.
Il fut un défenseur acharné des droits des Valdôtains auprès de l'Etat italien. Il fut vice-président de l'Union Valdôtaine, membre du Comité Exécutif et du Comité Central ainsi que vice-président du Comité permanent des Communautés ethniques de langue française. Il fut également un des membres fondateurs du Syndicat Autonome Valdôtain des Travailleurs (S.A.V.T.), dont il était un collaborateur actif et ensuite le président honoraire.
Il a été membre de l'«Association internationale des parlementaires de langue française» et président de l'Association des anciens conseillers de la Vallée d'Aoste.

Emile Proment

Il y a cinq ans, Emile Proment nous quittait. Il est né, à Aoste, le 24 février 1914.
Grand Valdôtain, méconnu des masses, il a été un combattant de la première heure engagé dans la cause de l'autonomie et de la sauvegarde de la langue française au Val d'Aoste. Journaliste, collaborateur et directeur de «L'Union Valdôtaine» et de «Le Peuple Valdôtain», collaborateur du «Flambeau», Emile Proment a été la «colonne vertébrale» de notre hebdomadaire, en y collaborant jusqu'aux derniers jours de sa vie.
Avec l'exemple de cohérence politique qui émane de ses écrits, il a su former des consciences valdôtaines, faire découvrir à des générations de Valdôtains l'importance de la liberté, de la cohérence et de la conséquence, de la langue française, du fédéralisme, de l'Union Valdôtaine...
Proment a été un auteur polyédrique : dans ses écrits, il est passé de l'histoire à la politique, de l'ethnie à l'actualité, de la langue à la culture, du social aux polémiques et à la biographie de personnages valdôtains, des dates historiques au fédéralisme, du régionalisme aux sujets internationaux, des récits aux nouvelles.
Auteur du «Roman d'un jeune valdôtain», conteur, poète aussi, il a donné une contribution importante à la littérature valdôtaine.
Nous le rappelons surtout pour ce qu'il nous a appris dans le domaine de la langue française, mais aussi dans celui du sentiment unioniste, fédéraliste et valdôtain.

Liens plus étroits entre l'Etat et le citoyen

Signature de l'accord sur l'« e-governement »

Afin de créer un canal préférentiel entre l'Etat et le citoyen à travers internet (e-governement), la Ligurie, le Piémont et la Vallée d'Aoste ont souscrit, le 5 juillet dernier, au Fort de Bard, une convention qui durera 6 ans.
Les trois régions vont se mettrent « on line » pour échanger et partager des expériences communes.
Au moment de la signature étaient présents l'assesseur à l'Innovation du Piémont Andrea Bairati, Giovanni Battista Pittaluga, l'assesseur au Budget et aux Ressources informatiques de la Ligurie et Aurelio Marguerettaz, assesseur au Budget et à la Programmation du Val d'Aoste.
"Pour innover au sein de l'Administration publique – souligne Marguerettaz – *la collaboration interrégionale est essentielle parce qu'elle permet de capitaliser les investissements et de commencer un processus qui favorise l'échan-*

SUITE PAGE 5

Aperçu des décisions du Gouvernement régional : séances du vendredi 6 juillet 2007

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
L'Exécutif a destiné la somme globale de 238 400 euros à la mise en œuvre du Plan d'information en matière de pollution atmosphérique pour la protection de la qualité de l'air et du Plan de communication en matière d'environnement.
Il a ensuite donné un avis positif sous condition quant à la compatibilité environnementale des projets relatifs aux travaux suivants : agrandissement et rénovation du bâtiment qui accueillait l'ancienne maternité, proposé par AIT Studio srl d'Aoste ; construction d'un immeuble à usage d'habitation dans la région Borgnalle, zone ZTD, de la commune d'Aoste, déposé par la société Serco SpA ; agrandissement d'un immeuble à usage commercial au hameau de Lillaz, dans la commune de Quart, présenté par la société Idealcar srl de Quart; réorganisation foncière des terrains de Pailleuva-Baviou-Cort, à Saint-Christophe, proposé par le consortium d'amélioration foncière Côtes de Sorreley et Senin de Saint-Christophe.

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé le logo de la police locale des communes de la Vallée d'Aoste et de leurs formes associées.
Il a ensuite défini les modalités de participation aux frais des interventions techniques et spécialisées effectuées au moyen d'hélicoptères par la protection civile régionale.
L'Exécutif a entériné le contrat passé entre l'Administration régionale et le Secours alpin valdôtain pour la définition de l'organisation et du financement du service public de secours en montagne et de protection civile au titre de la période allant du 1er juillet au 31 décembre 2007. Une somme de 800 000 euros a été engagée à cet effet.
Dans le cadre des politiques de conciliation relatives au temps de travail au sein des structures de l'Administration régionale, un montant de 36 000 euros a été engagé au titre du projet expérimental de mise en place du guichet pour la conciliation travail-famille.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a adopté la réglementation de la procédure d'évaluation d'incidence visée à la loi régionale n° 8 de 2007 portant dispositions d'exécution dérivant de l'application des directives communautaires «Oiseaux» et «Habitat».
Cette procédure établit que tous les plans et les projets concernant des sites faisant partie du réseau Natura 2000 doivent faire l'objet d'un examen préalable visant à évaluer leurs effets sur les conditions naturelles desdits sites.

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
L'Exécutif a pris acte du fait que le liquidateur de la société Centro Sviluppo SpA n'a pas terminé la mission qui lui a été confiée par la délibération n° 4173 de 2005 et a chargé la société INVA SpA de compléter la réalisation des structures multifonctionnelles prévues par le programme régional d'actions novatrices VINCES.
Une enveloppe de 400 000 euros a été débloquée à cet effet.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Une subvention de 49 568 euros a été accordée au titre de 2006 aux sections du Comité régional de l'Associazione Volontari Italiani del Sangue (AVIS).

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a approuvé les mesures afférentes à la sponsorisation de «Casa Italia Fidal» dans le cadre des championnats du monde d'athlétisme en programme à Osaka du 24 août au 2 septembre prochains ainsi que l'organisation de deux manifestations promotionnelles «Vallée d'Aoste» qui auront lieu les 28 et 29 août prochain. A ce titre, une enveloppe globale de 68 000 euros a été débloquée.
Une subvention de 4 500 euros a été accordée à l'association Triathlon Club Courmayeur, pour l'organisation de la manifestation « Nuit blanche pour le sport », qui se tiendra à Pré-Saint-Didier le 28 juillet 2007. La société SAVDA SpA d'Aoste a été autorisée à mettre en place un service dénommé Trek-Bus dans la commune de Torgnon, du 14 juillet au 2 septembre 2007.

Conférence du professeur Sigismondi en l'église de Saint-Ours

Rapport entre les sciences et la foi

Les nombreuses conférences présentées dans le cadre de l'exposition « In Cima alle stelle » au Fort de Bard poursuivent leur cheminement avec la conférence proposée par le professeur Costantino Sigismondi organisée par l'Association Fort de Bard, dont le thème est d'actualité à savoir le rapport entre les sciences et la foi. Le rendez-vous est fixé à vendredi 13 juillet, 19 heures, en l'église de Saint-Ours, à Aoste. Monsieur Sigismondi est professeur d'histoire de l'Astronomie à l'Université La Sapienza, à Rome. Pour affronter un sujet à la fois complexe et délicat, Sigismondi retracera la vie et les œuvres de Gerbert d'Aurillac, le pape savant qui arriva au Saint Siège sous le nom de Sylvestre II en l'an Mille. Gerbert d'Aurillac fut le plus célèbre professeur de son temps et il passa dans l'histoire pour les innovations radicales qu'il apporta à l'intérieur de l'église et pour son approche au monde de la science : il a introduit les études scientifiques dans le curriculum de l'école de la cathédrale de Rheims, il fut le théoricien et le metteur en scène du projet de restauration du « Sacro Romano Impero », il fut également le premier à apporter, dans l'Europe chrétienne, les chiffres indo-arabes et l'astrolabe.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

Classements régionaux des enseignants

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que, par décret du Président de la Région n° 239 du 8 juin dernier, des dispositions supplémentaires au décret du Président de la Région n° 119 du 23 mars 2007 ont été apportées concernant la mise à jour pour la Région Vallée d'Aoste des classements pour les années scolaires 2007/2008 et 2008/2009, au sujet de l'obtention des qualités requises de pleine connaissance de la langue française, prévues pour être inscrits sous réserve de ces mêmes classements.
Pour tout autre renseignement s'adresser à la Surintendance aux Ecoles d'Aoste, tél. : 0165/27 3238-3335-3380.

Financement pour les terrains agraires

L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles rappelle que, jusqu'au vendredi 29 juin prochain, les viticulteurs et les fruiticulteurs peuvent présenter la demande d'admission au financement pour l'amélioration et l'aménagement des terrains agraires et la nouvelle mise en culture, concernant la Mesure I.A.1 - Action I.A.1.1 prévue par le Règlement CE n° 1257/99 et à la délibération du Gouvernement régional n° 1480 du 16 mai 2005.
Pour retirer les formulaires et présenter la demande, les personnes concernées doivent s'adresser au Bureau des productions végétales de l'Assessorat, 66, lieu-dit Grande Charrière, à Saint-Christophe, ou bien aux bureaux périphériques de Pont-Saint-Martin, Arnad, Châtillon, Aymavilles, Signayes et Morgex.
Les formulaires sont également disponibles dans les pages consacrées à l'arboriculture et à la viticulture du site de la Région autonome Vallée d'Aoste, www.regione.vda.it.

Bourses d'études

La Présidence de la Région informe que le Ministère de l'Intérieur a ouvert un concours pour l'adjudication de 37 bourses d'études réservées aux enfants et aux orphelins des secrétaires des Communautés de montagne et des Consortiums des Communes. Pour l'année scolaire 2006/2007, 9 subventions de 500 euros chacune ont été proposées en vue de la présence dans les écoles moyennes inférieures, 18 bourses de 800 euros chacune concernant la présence au cours moyen supérieur (Gymnase, Lycée classique, Lycée scientifique, Instituts techniques, Ecole Normale, Ecoles professionnelles supérieures et pour l'assiduité des 5 premières années dans les Conservatoires) et 10 bourses de 1.500 euros chacune pour l'assiduité au cours de Maîtrise, dont deux bourses réservées aux étudiants universitaires inscrits à la première année de cours seront attribuées. L'avis du concours a été publié sur le site Internet du Ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante www.autonomie.interno.it sous la rubrique «Autonomia Locale – personale Enti Locali». Les demandes de participation devront être envoyées, jusqu'au 30 septembre prochain, délai de rigueur, au Ministère de l'Intérieur – Département pour les Affaires Internes et territoriales – Direction centrale pour les autonomies – Rome.

Route d'Antagnod

La Présidence de la Région communique que, pour permettre des travaux à l'aqueduc, a été établie, par arrêté préfectoral, l'institution d'un sens unique alterné réglé par un feu tricolore mobile, sur la Route régionale n° 5 d'Antagnod, dans la commune d'Ayas, le long du trajet Antagnod-Bisous. La limitation à la circulation restera en vigueur jusqu'au vendredi 27 juillet, de 7h30 à 18h30, fêtes et veilles des jours de fête exclus.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Place Chanoux, deux soirées d'exception

Cabaret et danse avec « Zelig » et « Flamenquevive »

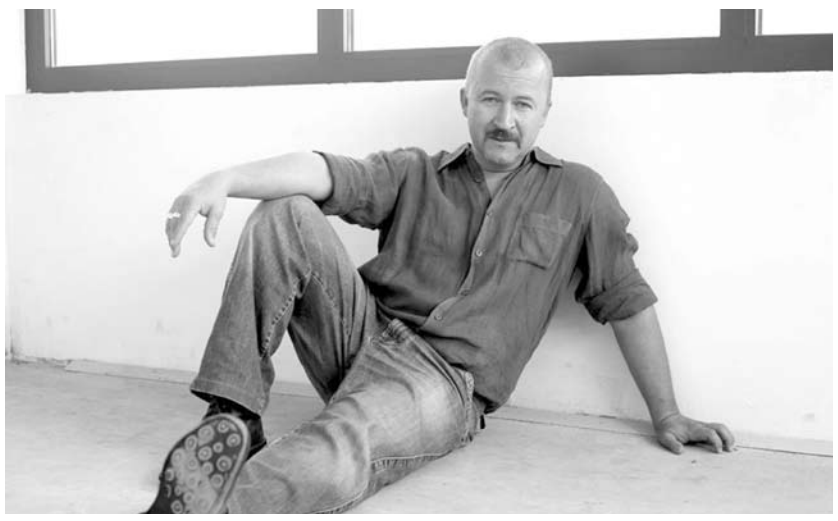

Dans le cadre des événements de cet été qui sont organisés par la Commune d'Aoste, les 14 et 15 juillet, un chapiteau sera installé place Chanoux non pas, cette fois-ci, pour les manifestations de l'artisanat mais pour présenter deux soirées exceptionnelles dédiées au cabaret et à la danse avec la présence d'artistes célèbres italiens et internationaux.
Le 14 juillet, à 21h, les protagonistes du spectacle « Zelig Reloaded » seront l'humour et la verve de certains des plus populaires acteurs lancés par la célèbre émission de télévision « Zelig » : Diego Parassole, Stefano Chiodaroli et le duo « Mide-na e Pacton », présentés par Federico Basso et Teresa Mannino, déjà présentateurs de l'émission « Zelig Off » diffusée sur « Canale 5».
Le 15 juillet, le chapiteau se transformera en une élégante salle de danse et dans l'après-midi de 16h à 19h, le public aura la possibilité d'assister aux exhibitions des danseurs de l'école de danse de tango, latino-americano et de danse moderne.
Puis, à 21 h, la compagnie italo-espagnole de musique et de danse flamenco «Flamenquevive» proposera un spectacle de danse retraçant le parcours illustrant les différentes étapes et l'évolution du «baile» à travers des chorégraphies élégantes alternant le chant, la guitare et les percussions.
Les spectacles, dont l'entrée est gratuite, sont organisés par l'Assessorat de Activités productives de la Commune d'Aoste avec la collaboration de la Société «Rts» et «Pm-promotion».

Châteaux en musique

Rendez-vous musicaux dans les châteaux de la VdA

Au cours des mois de juillet et d'août, les châteaux de la Vallée d'Aoste serviront de cadre à un certain nombre de rendez-vous musicaux, proposés par AugustAntica Ensemble. *«Je suis absolument convaincu* – souligne l'assesseur Viérin – *que les propositions culturelles doivent se diversifier dans le temps comme dans l'espace. Il faut pour cela mettre en place des stratégies coordonnées et convergentes, de manière à composer une offre globale. L'Assessorat de l'Éducation et de la Culture a insufflé une large part d'innovation et de créativité dans sa programmation. Et le nouveau vecteur de notre promotion culturelle est le choix d'un thème central auquel se rattachent toutes les initiatives, celles-ci étant à leur tour structurées par les différents secteurs de compétences relevant de l'Assessorat. Ainsi le vernissage de l'exposition 'À bon droyt – Épées d'hommes libres, chevaliers et saints' marque-t-il l'ouverture d'une nouvelle saison d'été avec, pour 2007, un calendrier de rendez-vous totalement repensé, axé à la fois sur le tourisme culturel et sur les châteaux et évocations médiévales. Il va de soi que les concerts organisés dans les châteaux de la Vallée s'inscrivent de plein droit dans notre projet.»* AugustAntica Ensemble est composé par Alessandro Denabian, directeur artistique du groupe et au cor, Susanne Gruetzmacher et Davide Bettin au hautbois, Rocco Carbonara et Francesco Spendolini à la clarinette, Katherine Mandl et Dana Karmon au basson et Gabriele Rocchetti au cor. AugustAntica Ensemble est un groupe d'artistes aux

multiples facettes qui ont décidé de se consacrer à l'interprétation du répertoire à l'aide d'instruments originaux, c'est-à-dire de ces instruments bien différents de ceux que l'on connaît aujourd'hui et pour lesquels des compositeurs tels que Mozart, Haydn, Beethoven, Rossini et tant d'autres ont effectivement écrit leurs partitions. Ils nous restituent ainsi ces tonalités et cette expressivité dont sont dépourvus les instruments modernes. L'ensemble vante parmi ses membres la présence de musiciens (issus non seulement de l'Italie, mais aussi d'autres pays comme l'Autriche, les Pays-Bas, Israël, l'Allemagne ou le Japon) qui collaborent depuis des années avec les plus grands orchestres d'instruments originaux d'Europe (Le Concert des Nations, La Cappella della Pietà de Turchini, Venice Baroque Orchestra, Concerto Koeln, Accademia Bizantina, Les Musiciens du Louvre).

Le programme est le suivant:

- *Vendredi 13 juillet 2007, à 21h,* au Château de Verrès – Compositions de Mozart et Rossini ;
- *Samedi 14 juillet 2007, à 21h,* au Château Sarriod de la Tour, à Saint-Pierre – Compositions de Mozart ;
- *Dimanche 15 juillet 2007, à 18h,* au Château d'Issogne – Compositions de Hummel, Weber, Beethoven et Mozart ;
- *Mardi 7 août 2007, à 21h,* au Château Sarriod de la Tour, à Saint-Pierre – Compositions de Hummel, Weber, Beethoven et Mozart ;
- *Mercredi 8 août 2007, à 21h,* au Château d'Issogne – Compositions de Mozart et Rossini ;
- *Jeudi 9 août 2007, à 21h,* au Château de Verrès – Compositions de Hummel, Weber, Beethoven et Mozart ;
- *Vendredi 10 août 2007, à 21h,* au Fort de Bard – Composition de Mozart.

L'entrée est gratuite dans la limite des places disponibles.

Les initiatives socioculturelles de la Présidence du Conseil

Félix

La Présidence du Conseil, en plus de son activité institutionnelle courante, organise et promeut de nombreuses initiatives de sensibilisation en plusieurs domaines socioculturels. Le mois de janvier 2007, en collaboration avec l'association Karacel, elle a organisé une vente aux enchères des œuvres de soixante artistes et artisans de la Vallée, visant à recueillir des fonds pour l'hôpital St. Luke's de Angel en Ouganda. Lors de la célébration de «La journée de la mémoire 2007» (23-24 janvier), en collaboration avec l'Institut d'histoire de la Résistance et de la société contemporaine en Vallée d'Aoste, a été proposée la pièce théâtrale «Alma Rosé», inspirée du livre «Ad Auschwitz c'era un'orchestra» de Fania Fénelon.
Le 8 mars, à l'occasion de la fête de la femme, s'est tenu un concert de la célèbre artiste d'opéra Mirella Caponetti et le 10 mars, au Palais Saint-Vincent, a été présenté «L'amico segreto» de Ettore Pasculli, un film - dont l'acteur principal est le jeune cavalier valdôtain Alessandro Trevisan - qui propose une réflexion sérieuse sur le monde du sport et sur ses valeurs. Le mois de mars a vu aussi la participation du Conseil régional à l'organisation du riche programme de «La Journée internationale de la Francophonie»; le thème de 2007 a été la diversité: «Vivre ensemble, différents».
Durant la semaine de Pâques, il y a eu la représentation sacrée «La Via Crucis», de Franz Liszt, qui s'est déroulée sous forme de parcours à l'intérieur de la Cathédrale d'Aoste. Dans le cadre des initiatives liées à la manifestation «Mille petali per una V.I.O.L.A.», le Conseil régional a collaboré à l'organisation de deux événements: la conférence «Prevenzione e cura dei tumori al seno, cosa c'è di nuovo», le 20 avril, et la course à pied «Corsa per la vita», le 22 avril, en mémoire de Mme Nadia Bérard, fondatrice, en 1997, de V.I.O.L.A.
L'édition 2007 du concert de Saint Anselme a été dédiée à la présentation de trois nouvelles compositions et à la première exécution de l'œuvre «Laetemini Augustenses». Le Conseil régional a collaboré aussi à l'organisation du 35ème Rassemblement annuel des fanfares valdôtaines, mis en place à Nus.
La conférence «Saprà volare? Difficoltà e gioie dei genitori che vedono crescere i propri figli», organisée en collaboration avec les Conseils pastoraux de Vert et de Donnas, a eu pour sujet les problématiques entre les parents et les adolescents en train de rejoindre l'autonomie personnelle. Parmi les dernières initiatives du Conseil, il y a eu la manifestation: Gimkana educativa «Io casco... e tu?», visant à apprendre aux jeunes à se servir du casque et le «Mémorial Attilio Rolando», tournoi de foot en amitié, en mémoire du regretté ancien Conseiller régional. Une attention particulière est réservée aux publications: en plus du projet «Pépinière», qui vise à introduire dans le milieu culturel les nouveaux auteurs traçant les portraits des personnages qui ont apporté du prestige à la Vallée d'Aoste, le mois de février, le Président du Conseil de la Vallée, M. Ego Perron, a présenté «L'enigma di Santiago»,première œuvre de l'auteur valdôtain Renato Dattola, et le volume «VD'A dalla Valle d'Aosta» de Stefano Torrione et Sandro Vannini. Le mois de juin, le Vice-président André Lanièce a présenté «La settimana delle settimane», de Pierre Joseph Vicari; en l'occasion M. Lanièce a voulu renouveler l'engagement du Conseil régional dans la valorisation des livres valdôtains. Enfin, le mercredi 27 juin, lors de la conférence de présentation de la dixième édition du Prix international «La Femme de l'Année» - une manifestation qui, comme nous le rappelle le Président du Conseil, «a pour but celui de valoriser le rôle de la femme dans la société, dans la culture, dans la politique et de maintenir toujours haute l'attention sur la diffusion d'une culture de la paix, de la sauvegarde des droits humains, trop souvent oubliés» - la Conseillère régionale Adriana Viérin a présenté «L'albero del corvo e del gabbiano» le nouveau livre de Mme Barbara Hoffman, Femme de l'Année 2002, un volume dont les gains seront déstinés à un projet en faveur des enfants du Mozambique.

Bibliothèque : nouveaux horaires d'été pour la Section Jeunesse

L'Assessorat de l'Education et de la Culture annonce que, pendant les mois de juillet et d'août, la Section Jeunesse de la Bibliothèque régionale d'Aoste modifiera son horaire d'ouverture au public, en le prolongeant au mercredi matin. Le mercredi et le samedi, elle restera donc ouverte de 9h à 19h, alors que durant les autres jours, elle observera l'horaire habituel, de 14 heures à 19 heures. Pendant les matinées de mardi, jeudi et vendredi, il sera en outre possible à des groupes organisés de jouir de visites guidées à la Section Jeunesse, sur rendez-vous téléphonique, en appelant le numéro suivant: 0165/274820.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Assemblée parlementaire de la Francophonie à Libreville, au Gabon

Confirmation du Président Ego Perron à la présidence de la Commission Education, Communication et Affaires culturelles

La XXXIII[ème] Session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui avait un caractère tout particulier cette année, puisque l'année 2007 marque le 40ème anniversaire de la création de l'Association internationale des parlementaires de Langue française, s'est déroulé la semaine dernière à Libreville, au Gabon.

Le Conseil de la Vallée a été représenté par une délégation composée du Président du Conseil de la Vallée, Ego Perron, et des Conseillers régionaux Dario Comé, Marco Fey, Giulio Fiou et Roberto Vicquéry.

« Durant la réunion -a déclaré le Président Perron- *l'Assemblée plénière m'a officiellement renouvelé le mandat à la charge de Président de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles. Cette confirmation, qui suit celle de 2005, représente un signe concret de reconnaissance de l'engagement de la Vallée d'Aoste dans le monde francophone au cours de ces dernières années. C'est pour nous un motif d'orgueil et de satisfaction de voir reconnu le travail effectué par cette commission qui a toujours oeuvré pour la valorisation des diversités culturelles et la diffusion de la langue française »*.

Lors des travaux de Libreville, la Commission s'est arrêtée sur les politiques migratoires dans l'espace francophone notamment quant aux questions liées à l'accueil des étudiants étrangers, à la mobilité des enseignants et à l'équivalence des diplômes.

« À cette occasion -a continué le Président Ego Perron-, *j'ai illustré une contribution au nom de la section valdôtaine : je me suis réjoui de pouvoir faire part à l'Assemblée d'un certain nombre de réflexions qui découlent de l'expérience valdôtaine, jadis terre d'émigration notamment vers les pays francophones, et aujourd'hui terre d'accueil pour un nombre croissant d'émigrés qui a su, jusqu'ici, bien intégrer la plupart des flux migratoires »*.

« J'ai illustré à l'Assemblée les mesures mises en place par l'Administration régionale pour répondre aux défis de l'intégration, et je me suis arrêté sur un aspect de l'immigration que je considère comme une opportunité à saisir autant pour la Vallée d'Aoste que pour d'autres pays de l'univers francophone où la culture francophone et la langue française sont aujourd'hui menacés par la langue et la pensée unique, dans notre cas l'italien : l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire ».

« Je trouve que l'A.P.F., tout comme les autres instances supranationales de la francophonie, peut aussi jouer un rôle majeur dans l'étude et la promotion des initiatives que chaque pays ou région francophone est appelé à réaliser pour qu'ils puissent s'outiller en vue de favoriser leur croissance démographique, leur développement économique et social, leur plein épanouissement, permettant ainsi de mieux positionner toute la francophonie dans la nouvelle économie mondiale ».

L'APF a également étudié le thème de la protection des libertés individuelles dans le contexte du développement des technologies de l'information et de la communication, à partir notamment des législations française, québécoise et burkinabé.

La Commission s'est également penchée sur la conclusion du Sommet de Bucarest au sujet du cadre stratégique décennal de la programmation de l'Organisation internationale de la Francophonie, ceci en prévision du prochain avis de l'A.P.F. sur le suivi des décisions du Sommet.

Enfin, la Commission a approuvé un projet de résolution sur la coexistence des libertés, des cultures et des religions, ainsi qu'un projet de résolution sur la politique du livre en français. Elle a débuté un débat sur la célébration de l'année consacrée aux langues décidée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

La lutte contre le VIH/SIDA, et plus spécialement des initiatives parlementaires portant sur la loi type sur le VIH/SIDA, a finalement fait l'objet des préoccupations des membres de la Commission.

Pour ce qui est de la Commission politique de l'A.P.F., dont fait partie le Conseiller Giulio Fiou, les thèmes suivants ont été abordés : les conventions internationales et régionales relatives aux droits de l'Homme, les situations politiques dans l'espace francophone et encore les échanges de vues sur le thème des politiques migratoires.

La Commission des affaires parlementaires de l'A.P.F., qui est composée entre autres par les Conseiller Marco Fey et Dario Comé, s'est penchée sur l'accès à l'information parlementaire de tous les citoyens, sur les séminaires parlementaires et les stages de formation et en suite sur le Parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes.

La IV[ème] Session du Parlement francophone des Jeunes

La Commission de la coopération et du développement Dont fait partie le Conseiller Roberto Vicquéry a travaillé en particulier sur les politiques migratoires et sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce (O.M.C.).

De plus, en marge de la Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, la IV[ème] Session du Parlement francophone des Jeunes a réuni une soixantaine de jeunes de l'espace francophone, à laquelle ont participé pour la Vallée d'Aoste Maria Chiara Detragiache et Patrick Actis Perinetto.

Au cours des travaux, quatre textes portant sur les questions relatives à la jeunesse et la prévention des conflits, la jeunesse francophone face aux problèmes migratoires et VIH/Sida, la jeunesse francophone et l'inscription sur les listes électorales et enfin, le point de vue de la jeunesse francophone sur la question des politiques migratoires pour l'avenir ont été adoptés.

Les textes seront présentés à l'issue du prochain Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie.

La prochaine Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se tiendra à Québec en juillet 2007, à l'occasion du 400[ème] anniversaire de la création de la ville.

L'activité des Commissions

Vendredi 20 juillet 2007 – II[ème] Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°171 présenté par le Gouvernement régional concernant *« Nouvelles dispositions en matière de procédures administratives et de droit d'accès aux documents administratifs »*. Rapporteur : le Conseiller Emilio Rini ;

projet de loi n°177, présenté par le Gouvernement régional, *« Dispositions en matière d'organes d'administration des sociétés dont la Région, les collectivités locales et les organismes publics fonctionnels ont des parts »*. Rapporteur : le Conseiller Roberto Vicquéry.

Vendredi 13 juillet 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*

auditions sur le **projet de loi n°173** *« Dispositions de réforme en matière de logements résidentiels. Modifications de la loi régionale n°33 du 8 octobre 1973 »* :

9h00 : Diego Empereur, Président du Conseil permanent des Collectivités locales et Guido Grimod, Syndic de la ville d'Aoste ;

9h45 : Francesco Caracciolo, Président de l'ARER Vallée d'Aoste ;

10h30 : groupe de travail chargé d'indiquer les stratégies politiques et opérationnelles pour faire face à l'urgence « maison » en Vallée d'Aoste, présidé par le Conseiller régional Francesco Salzone ;

11h15 : Giuseppe Manganaro, membre du Conseil régional de la maison ;

15h00 : Federico Jacquin, Président de la section Bâtiment de Confindustria Vallée d'Aoste ;

15h45 : Andrea Degani, Président Sunia Vallée d'Aoste ; Claudio Apparenza, Président SAVT Casa ; Anna Maria Pellu, Responsable SICET-CISL et Ramira Bizzotto, Représentante UNIAT-UIL ;

projet de loi n°173 *« Dispositions de réforme en matière de logements résidentiels. Modifications de la loi régionale n°33 du 8 octobre 1973 »*. Rapporteur : le Conseiller Fedele Borre.

Vendredi 13 juillet 2007 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

audition concernant la **proposition de règlement n°9** *« Définition des qualités hygiéniques et sanitaires requises pour l'exercice des activités de distribution des aliments et boissons, aux termes de l'article 20, alinéa 5, de la loi régionale n°1 du 3 janvier 2006 »* : Pericle Calgaro, Président de l'Association régionale Pro-loco ;

proposition de règlement n°9 *« Définition des qualités hygiéniques et sanitaires requises pour l'exercice des activités de distribution des aliments et boissons, aux termes de l'article 20, alinéa 5, de la loi régionale n°1 du 3 janvier 2006 »*. Rapporteur : le Conseiller régional Roberto Vicquéry ;

organisation des **travaux** concernant le **projet de loi n°174**, présenté en date du 1 juin 2007, *« Dispositions en matière de service civile en Vallée d'Aoste »*. Rapporteur : le Conseiller Eddy Ottoz.

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza
Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

• edilizia
• acquedotti
• irrigazione
• fognature
• impianti industriali
I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.
Stabilimento, e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 DONNAS Aosta
☎ 0125 80 65 01 R.A.
FAX 0125 80 51 18
Punto vendita
via Baio, 10
10013 BORGOFRANCO D'IVREA Torino
☎ 0125 75 12 46

Nouvelles des communes

POLLEIN
Le bénéfice administratif s'élève à 644 138 euros.

Au 31 décembre 2006, le bénéfice administratif de la commune de Pollein s'élève à 644 138 euros. Cette donnée a été fournie lors du Conseil communal et dérive du compte rendu de l'exercice financier 2006, approuvé le 29 juin dernier par l'assemblée communale. Chaque résidant doit ainsi payer à l'administration 298 euros. Lors de la réunion, a été adoptée également la variante cartographique des terrains non constructibles pour cause de risques d'éboulement et d'inondations, avec la requalification des zones à risque à l'intérieur du territoire de Pollein.

SAINT-CHRISTOPHE
Bilan au 31 décembre 2006

568 000 euros, voici le bénéfice administratif de la commune de Saint-Christophe. Au 31 décembre 2006, le fonds de caisse s'élevait à deux millions et 822 018,75 euros. Par rapport à l'année précédente, les recettes par rapport aux dépenses courantes ont augmenté de 5,48%. En revanche, à noter une augmentation dérivant des recettes de l'«ICI», des quotes-parts arriérées des contributions de l'Etat et des intérêts actifs sur les improductivités des encaissements, sur les redevances du service hydrique intégré et sur la contribution de la Commune d'Aoste pour les dépenses de gestion du puit «Iles».
Parmi les dépenses courantes (3,2 millions d'euros), il y a une augmentation de 5,69%, et 37,1% est réservé au personnel avec deux pourcents en moins (39,1) par rapport aux achats de biens de consommation. Les frais en compte capital frôlent les 4 millions d'euros, comme pour la gestion de l'année dernière. Enfin, en ce qui concerne les services de demande individuelle et la récolte des déchets, ceux-ci sont couverts à 76,09% tandis que les frais de cantine scolaire pèsent sur les familles pour environ 43,96%.

NUS
Bénéfice administratif : 181mille euros en 2006

La majorité du Conseil communal de Nus a approuvé le compte rendu pour l'exercice financier 2006 qui s'est clôturé avec un bénéfice administratif de 181 000 euros.
Sur la base des données présentées par l'assemblée, le fonds de caisse au 31 décembre est d'un million et 800 000 mille euros. La couverture pour les frais liés à la gestion des déchets a atteint 55,33%, tandis que le service hydrique intégré frôle les 100%. Parmi les frais, 2,7 millions ont été destinés aux dépenses courantes avec une réduction par rapport à ce qui était prévu – tandis que les dépenses en compte capital ont dépassé les cinq millions d'euros.

SAINT-VINCENT
Nomination imminente de la commission des Thermes

Avant la fin de la semaine prochaine, la commission d'expert qui devra évaluer les offres pour la privatisation de la gestion et la requalification de l'Etablissement thermal «Fons Salutis» pourrait être établie. Cette décision a été annoncée par le syndic de la commune Sara Bordet qui a aussi précisé que: *«La Commission devra évaluer si les deux propositions actuellement disponibles répondent aux attentes et à l'intérêt du développement économique futur de notre communauté vis-à-vis desquels les Thermes jouent un rôle principal». « L'administration communale* – a ajouté le syndic – *veut procéder rapidement à l'achèvement de l'iter bureaucratique pour confier les travaux et la future gestion».*
L'intervention qui sera réalisée à travers un « project financing » avec des ressources provenant du privé, concerne l'établissement thermal de la commune de Saint-Vincent, qui comprend des propriétés communales et en phase d'acquisition telles que le «Nuove Terme», la zone thermale originelle «Fons Salutis» avec l'ancien bâtiment, le parc, l'ancien Hôtel Source et le funiculaire.
Le total de l'investissement est de 20 millions d'euros. Le concessionnaire pourra utiliser des prêts ayant un taux intéressant pour un maximum de 7,2 millions d'euros, tandis que des subventions publiques pour la réalisation des interventions et pour la future direction ne sont pas prévues.

Accord de programmation à Saint-Pierre

Réhabilitation du Musée des sciences naturelles

Un accord de programmation a été récemment signé par le Président de la Région Luciano Caveri, le syndic de Saint-Pierre Giuseppe Jocallaz et la Présidente du Musée des Sciences naturelles Rosanna Piervittori, en la présence de l'assesseur à l'Agriculture Giuseppe Isabellon pour la réalisation des interventions de réhabilitation et de restructuration, selon la nouvelle réglementation et rénovation muséographique, des salles du Musée régional des Sciences Naturelles situées dans le château de Saint-Pierre.
Cet accord, qui durera 10 ans, prévoit le financement à la charge de la Région ainsi que le contrôle relatif à la vérification des interventions de financements, pour la réalisation des travaux, en plus que de fournir les indications concernant les phases de réalisation du projet et de donner un support technico-administratif pendant la planification des travaux. La Commune de Saint-Pierre devra élaborer les autorisations nécessaires, ainsi que la réalisation de certains travaux accessoires afin d'améliorer l'accès à la structure et la cession gratuite par commodat au Musée, pour des travaux de restructuration de l'édifice communal, de l'ancienne salle communale destinée à devenir une salle didactique du Musée.
Enfin, pour sa part le Musée s'occupera de l'engagement des mesures administratives pour la réalisation des travaux, de l'aménagement d'un point d'information dans les espaces réservés par la Commune et de la recherche, au niveau national et européen, de financements supplémentaires éventuels qui seront destinés aux interventions faisant partie de l'accord.
«Il s'agit d'une initiative importante pour favoriser la diffusion de la culture scientifique – précisent

Caveri, Isabellon, Jocallaz et Piervittori à la fin de la rencontre – *qui a comme objectif de la rendre plus accessible au grand public grâce aussi à l'utilisation d'instruments modernes multimédia. En même temps, cette initiative nous permettra de restructurer du point de vue de la rénovation, de la réglementation et de la qualité, une structure importante pour la promotion touristique et culturelle de notre région en développant une offre qui semble de plus en plus attirer les touristes».*

SUITE DE LA PAGE 1

Signature de l'accord sur l'« e-governement »

ge d'expériences et le développement professionnel des différentes réalités. De plus, la coopération donne de la crédibilité à la culture du numérique et au réseau internet, parfois avilie par des préjugés et des terminologies, en posant comme objectif le partage des connaissances. L'accord que nous avons signé avec le Piémont et la Ligurie, avec qui nous ne partageons pas seulement l'encadrement territorial au Nord-Ouest du Pays mais aussi des perspectives et des contacts de longue durée, permettra d'unir les forces pour développer des politiques d'insertion favorisant l'accès de tous les citoyens, en particulier de ceux qui se trouvent dans les zones de montagne, aux services administratifs».
La collaboration entre les trois régions concernera des domaines différents à savoir institutionnels, d'organisation, technologiques outre aux infrastructures télématiques, au système sanitaire et à la gestion des services on line pour les citoyens.

Agriculture régionale

L'espace VdA deviendra une référence sur le territoire

Les agriculteurs pourront bientôt avoir un espace de référence bien à eux à savoir l'espace Vallée d'Aoste qui ne s'occupera pas uniquement des paiements mais qui aura d'autres fonctions.

Voici ce que l'assesseur à l'Agriculture Isabellon a déclaré dernièrement lors d'une interview publiée sur La Vallée Notizie, dans laquelle il parle de l'entrée en vigueur du nouvel organisme institué par une loi régionale au mois d'avril dernier votée à l'unanimité par le Conseil de la Région. «*En ce moment* – précise l'assesseur – *nous sommes dans une phase de transition qui touche les Régions et les Provinces qui ont décidé d'instituer un organisme payeur local, et durant laquelle nous ne devons pas seulement obtenir la «reconnaissance» mais aussi établir quelles sont les compétences que recouvrera l'espace Vd'A et celles qui resteront à l'Agea*». En ce qui concerne les affectations à effectuer avant la réalisation de l'espace Vd'A, Isabellon souligne, enfin, qu'au cours d'une récente rencontre avec l'Agea ont été « *établies d'un commun accord les actions à entreprendre à l'avenir; par conséquent, l'important n'est pas de savoir quel sera l'organisme qui payera cette année car la collaboration est excellente et la situation est complètement sous contrôle*». Le nouvel organisme aura les fonctions d'organisme payeur, poste qui est actuellement recouvert par l'Agence pour les affectations agricoles (Agea), en ce qui concerne l'ensemble des mesures relatives aux politiques agricoles communautaires et régionales en faveur de l'agriculture valdôtaine et gèrera annuellement, uniquement dans le domaine communautaire, plus de 22 millions d'euros pour environ 3 400 bénéficiaires.

«Alpages Ouverts 2007»

Le 14 juillet prochain commencera la 8ème édition d'«Alpages Ouverts 2007», une journée pour connaître les éleveurs, pour en découvrir le métier, les moyens d'élevage et enfin déguster leurs produits élaborés dans les différents alpages. Le rendez-vous, organisé par l'Association régionale des éleveurs (AREV), se tiendra dans la Commune de Valtournenche. Lors de la manifestation, durant la matinée et au début de l'après-midi, les participants pourront, à travers des visites guidées, découvrir les étables, participer éventuellement à la traite des vaches, visiter la fromagerie et les pâturages et enfin conclure la journée en mangeant de la Fontina, de la tome, boire du lait, de la «brossa» le tout accompagné d'une bonne assiette de polenta. Pour les enfants, des moments de divertissement ont été également conçus permettant de leur faire connaître le travail effectué à l'alpage.

Les personnes intéressées pourront ainsi participer aux initiatives suivantes:

Dates	Communes	Alpages	éleveurs
Samedi 14 juillet	Valtournenche	Cham Lève	Antonio Pession
Samedi 21 juillet	La Salle Alpage	Les Ors Silvano	Bizel
Samedi 28 juillet	Rhêmes-Saint-Georges	Feluma	Aurelio Martin
Lundi 6 août	Torgnon	Château	Elso Mus
Samedi 18 août	Gressoney-Saint-Jean	Ranzola Superiore	Alessandro Ronco
Jeudi 23 août	Doues	Larveusse	Rino Favre

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Rendez-Vous Alpin de Pessé (Perloz)

Dimanche 8 juillet un bon nombre d'adhérents et de sympathisants ont participé au Rendez-vous Alpin à Pessé dans la commune de Perloz.
Les membres de la section avec leurs amis ont fait un grand beau travail, une trentaine de personnes, dont presque tous des jeunes, ont travaillé avec beaucoup de bonne volonté et sacrifice pour avoir un bon succès et bien figurer.
Il faut dire qu'ils ont préparé un bon repas avec une buvette garnie. Environ 130 personnes ont pu goûter la charcuterie, la polenta et le fricandeau préparé par notre Syndic Giancarlo et son entourage. Bravo à tous!
Mais, comme dans toutes les manifestations, il y a un mais…
En spécifiant tout de suite que les conseillers régionaux Marco Fey et Teresa Charles étaient amplement justifiés pour leur absence (on a eu la seule présence de Renato Praduroux que nous remercions de nous avoir honoré de sa compagnie) il faut se demander s'il est vrai que l'Union Valdôtaine a encore 15 autres conseillers dont sept membres de la junte régionale.
Personne ne s'est présenté.
D'accord, on n'avait pas envoyé des invitations personnelles, mais on l'avait publié pendant trois semaine consécutives sur notre journal!
D'accord aussi que la nôtre est une petite section et notre communauté n'est pas très nombreuse, mais l'électorat de Perloz vote avec un pourcentage d'environ 70% pour le Mouvement!
Nous reconnaissons qu'il y avait une fête à Chambave mais peut-être que quelques-uns d'entre eux pouvaient se sacrifier et descendre en Basse Vallée! Probablement, nous sommes seulement dignes de les recevoir en campagne électorale!
Et que dire des dirigeants du Mouvement? Là aussi, personne ne les a vus.
Encore une fois nous comprenons que Monsieur le Président ne peut pas participer partout, mais nous n'avons pas deux vice-présidents aussi?
Et tous les autres membres du Comité Fédéral avaient des engagements urgents et qui ne pouvaient pas être prorogés? Merci quand même à ce nouveau cours.
Il nous faut espérer que tous ces engagements ne soient pas présents pendant la prochaine campagne électorale, nous espérons les voir au moins quelques fois le printemps prochain pour quelques comices.
À nouveau merci, surtout aux très nombreuses délégations de Donnas et de Pont-Saint-Martin, et à tous ceux qui ont participé.
Un grand merci va à "Marco et ses compagnons" qui, avec leur musique, ont réjoui la journée.

Au revoir à la prochaine année.

Pour le comité de direction de la section de Perloz

Le président de la section
Ezio Chenuil

Pont-Saint-Martin, le 9 juillet 2007

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine d'Arvier

a l'immense regret d'annoncer le décès de

Madame
Pierina DELIO
épouse SAGE
âgée de 85 ans

La communauté unioniste d'Arvier adresse ses sincères condoléances à ses filles Vilma et Elide avec leurs familles respectives, et, tout particulièrement, à son neveu Mauro Lucianaz, Président de la Section.

MARIAGE

Section de l'Union Valdôtaine de Verrayes

La petite Asia a le plaisir d'annoncer le mariage de son papa

Elvis MENEY

conseiller UV à la commune de Verrayes avec sa maman

Michela NEX

La section unioniste de Verrayes présente ses vœux de bonheur et de prospérité aux heureux époux.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Challand-Saint-Anselme

a la grande joie d'annoncer la naissance de

Laurent PERRET

qui est venu réjouir le foyer de Michel et de Nicole Bechaz
La section unioniste de Challand-Saint-Anselme présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, à sa grand-mère Gemma Landi, Secrétaire de notre section, et à son grand-père Augusto Perret.

SUITE DE LA PAGE 1

«Décider en pleine autonomie»

bien les pathologies qui les déterminent et nous évitons d'entrer dans des analyses socio-politiques ultérieures et plus approfondies, qui par contre ne nous amèneraient nulle part. Les rapports de forces, donc, changent et chaque compétiteur potentiel se positionne pour mieux s'approcher à la compétition de l'année prochaine, et les mouvements et les partis politiques tracent les lignes stratégiques et préparent les possibles alliances pour ce rendez-vous. Il faut dire que malgré tout l'Union Valdôtaine représente une force dont la capacité d'agrégation paraît toujours considérable et fait l'objet de beaucoup d'attention. Des forces politiques, qui jusqu'à hier se plaçaient dans une perspective alternative à la nôtre, reconsidèrent aujourd'hui leur position et ne cachent plus leur intérêt d'envisager une possible collaboration avec notre mouvement. D'autres préfèrent agir de façon plus dissimulée, mais leurs tentatives de s'approcher ou de se rapprocher de l'Union Valdôtaine deviennent toujours plus consistantes. Un de nos alliés essaie de conditionner nos choix pour nous amener à emprunter des solutions prématurées, sachant bien que nous avons la capacité, la force pour établir notre ligne en pleine autonomie, sans nous laisser entraîner par des situations contingentes.
Les nouveautés liées à la loi électorale représentent, en outre, pour tous, un moment de sérieuse réflexion tant sur les possibilités qui en découlent que sur les perspectives qui s'ouvrent. Il ne faut pas non plus oublier les risques conséquents aux référendums qui généreraient, si approuvés, une période pleine d'imprévus et d'incertitudes.
L'Union Valdôtaine est et doit rester fidèle à la ligne politique déterminé par le dernier Congrès, mais elle ne peut pas limiter son action et travailler exclusivement pour favoriser l'alliance avec des forces qui la repoussent. Elle doit envisager toutes les possibilités déterminées par les dernières évolutions et arriver au mois d'octobre prochain, lors du Congrès thématique annuel, avec son projet pour cette région sur lequel rechercher le plus ample partage possible sans préjugés d'aucune sorte. C'est la meilleure façon de contrecarrer les pulsions catastrophistes qui trouvent leur force dans l'antipolitique effrontée et la meilleure des thérapies pour faire face à l'agressivité du virus défaitiste et confusionnel présent dans la société valdôtaine.

Guido Cesal

Le 14 juillet à Aoste

Forum sur la relation entre la justice fiscale et le contribuable

Antonio Vizzi

Le professeur Orlando Formica, président de la section valdôtaine de l'Association Nationale des Magistrats du Trésor public ou (AMT), grâce à l'expérience accumulée au cours de sa vie d'enseignant, poursuivie en Vallée pour contribuer à former la classe politique et sociale actuelle dans notre région, organise un forum pour traiter des arguments pertinents sur la relation entre les impôts et le contribuable.

« *Le 14 juillet, dans la salle des conférences du BIM place Narbonne à Aoste, de célèbres personnalités du monde national du Trésor public se réuniront* – affirme Formica – *non pas pour défiler, mais pour approfondir, pour la première fois en Europe certains thèmes, qui ne sont pas plus éludés, sur « La justice fiscale rencontre le Pays réel : le Citoyen contribuable ».*

Nous voulons inviter les catégories économiques et sociales à un examen attentif et constructif de notre système fiscal.

Nous avons souhaité, également, la présence du pouvoir législatif, expression du Parlement et du Gouvernement central.

Pour conclure – continue Formica – *d'un côté nous donnerons l'opportunité au Pays réel de «donner son avis», vue que «le fisc» prélève «dans la poche du Contribuable», et de l'autre, nous aurons l'intervention du député Maurizio Leo (expert de la question fiscale), qui fait partie de la Commission des Finances de la Chambre des Députés, et du député Mario Lettieri, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Economie et des Finances.*

Les travaux de ce Forum seront articulés sur deux cessions. La première présidée par le docteur Ennio Sepe, et la seconde par le docteur Giacomo Caliendo.

Les acteurs de la rencontre seront, donc, les catégories économiques et sociales valdôtaines qui auront, finalement, l'opportunité d'intervenir (avec des documents à l'appui), pour présenter ou signaler les problématiques sur le fonctionnement du Fisc. Enfin, le docteur Marilinda Mineccia conclura le Forum ».

Le forum du 14 juillet prochain est sous le haut patronage du Conseil de la Présidence de la Justice fiscale nationale, de la Chambre valdôtaine et de l'Université de la Vallée d'Aoste. Les objectifs directs sont sans aucun doute deux Observateurs. Le premier (scientifique), composé par le Prof. Adriano Di Pietro; le prof. Formica; le docteur Marilinda Mineccia, et, donc, par le docteur Aurelio Marguerettaz. Le second (institutionnel), avec le docteur Francantonio Granero; le docteur Domenico Cuzzola; le docteur Domenico Chindemi; l'avocat Daniela Gobbi; le docteur Gaetano Santamaria, et, enfin, le docteur Giorgio Fiorenza. L'assesseur au Budget, aux Finances, à la Programmation et aux Participations régionales Aurelio Marguerettaz souligne également que: «*Cette rencontre organisée par l'Association des Magistrats du Trésor public – Section de la Vallée d'Aoste – est un rendez-vous particulièrement important parce qu'il arrive au moment où nous sommes en train d'écrire les pages les plus difficiles de notre droit fiscal. Ce carrousel de normes engendre des doutes d'interprétations et des incertitudes chez les contribuables et chez les professionnels. La véritable conséquence sera celle d'augmenter inévitablement le contentieux. Je souligne que notre pays mérite davantage, surtout des références sûres et compréhensibles et non pas des raccourcis législatifs qui se préoccupent seulement d'augmenter le produit des impôts, sans se préoccuper des conséquences. Dans ce cadre, je pense que l'on doit procéder également avec prudence au sujet du fédéralisme fiscal, qui pourrait même compliquer la situation, en provoquant une pulvérisation des références juridiques fiscales et en mettant dans le pétrin les citoyens et les entreprises qui, par contre, doivent se confronter à l'Europe et sur le marché globalisé. J'adresse mes compliments aux magistrats du Trésor public qui ont ressenti la nécessité d'une rencontre avec le Pays réel et les catégories économiques et sociales* ».

Ferrovie dello Stato : abonnement et billet on line

Le nouveau billet et l'abonnement régional on line de Trenitalia ont été présentés dernièrement au siège de la Direction régionale de la Ligurie aux Associations de Consommateurs et de la Clientèle de la Ligurie, du Piémont et de la Vallée d'Aoste. Ce nouveau principe d'achat, unique en Europe de par ses caractéristiques – selon les «Ferrovie dello Stato» – permettra d'imprimer à la maison le billet et l'abonnement régional directement de l'ordinateur et de ne plus perdre de temps au guichet. Il sera suffisant de se connecter sur le site internet www.ferroviedellostato.it ou www.trenitalia.com dans la rubrique prévue à cet effet, de sorte que grâce à cette procédure simple et sûre, on peut acheter son titre de transport en utilisant la carte de crédit ou une carte pré-payée. Le billet ne devra pas être oblitéré avant le départ et le contrôleur procédera aux opérations de vérification en insérant le numéro de contrôle.

Voici les caractéristiques principales de ce billet on-line régional : il est nominatif, il est valable uniquement pour le train mentionné et peut être utilisé 2 heures et 59 minutes à partir de l'heure de départ, il peut être acheté 7 jours avant son utilisation; il ne peut pas être remboursé et il n'est pas possible d'anticiper le départ, ni de changer de classe dans le train ou d'échanger le billet; il n'est pas valable pour voyager sur des trains à moyen et long trajet mais seulement sur les trains Régionaux, Interrégionaux et Directs.

FALEGNAMERIA PAGANI & C. s.n.c.
Azienda certificata con sistema di qualità UNI EN ISO 9001/00
Certificato SOA n° 0321

PRODUZIONE MANUFATTI IN LEGNO
SERRAMENTI IN LEGNO E PVC (possibilità di contributo L.R. 9/1995) - PORTE INTERNE
PORTONI - PORTE TAGLIAFUOCO ARREDAMENTI - ARREDO URBANO - PAVIMENTI
LEGNAMI PERLINAGGI - SCALE - BALCONATE - RECINZIONI IMPREGNATE
11010 AYMAVILLES (AO) - Fraz. des Moulins, 26 - Tel. 0165.902122 (3 linee r.a.) - Fax 0165.902228
fal.pagani@tin.it - www.paganisnc.it - www.paginegialle.it/falpagani

Entraînement aux pieds du Mont-Blanc avant le match contre le Japon

L'équipe italienne de rugby en Vallée d'Aoste

Depuis quelques jours, l'équipe italienne de rugby s'entraîne en Vallée d'Aoste avant le Championnat Mondial de France (qui se déroulera du 7 septembre au 20 octobre): voici donc le résultat de l'accord signé entre l'Assessorat du Tourisme et des Sports de la Région autonome Vallée d'Aoste et la Fédération Italienne de Rugby, qui confirme une attention croissante des fédérations sportives par rapport aux caractéristiques et à la qualité du territoire, du climat et des structures sportives valdôtaines.
Durant tout le mois de juillet, les quarante athlètes mis à disposition du Commissaire Technique Pierre Berbizier se prépareront en Vallée d'Aoste au centre sportif de Morgex et séjourneront à l'Hôtel Mont Blanc à la Salle.
Après une brève période de repos, «gli azzurri» se retrouveront encore en Vallée d'Aoste, cette fois invités par la ville d'Aoste, à partir du 12 août, à l'Hostellerie du Cheval Blanc. Avec le match «test» du 18 août contre l'équipe japonaise au Stade Perucca de Saint-Vincent s'achèvera la longue préparation aux pieds du Mont-Blanc.
Il s'agit également d'un match important d'un point de vue institutionnel, en raison de l'accord de collaboration signé au printemps par l'assesseur Ennio Pastoret avec le Comité Olympique Japonais pour l'utilisation des structures sportives valdôtaines pendant la préparation des athlètes.
Suite à la réussite de la collaboration entre la Région Vallée d'Aoste et l'équipe japonaise avant les jeux Olympiques de Turin 2006, le Comité Olympique a choisi la Région comme base pour toutes les

compétitions qui se dérouleront en Europe. L'équipe nationale japonaise de rugby séjournera à Sarre, à l'Hôtel "Etoile du Nord", du 12 au 18 août, et s'entraînera au centre sportif d'Aymavilles.
Selon l'assesseur Ennio Pastoret, *«après l'expérience positive de l'année dernière, nous sommes honorés que la Fédération Italienne du Rugby et l'équipe nationale aient choisi de s'appuyer encore une fois sur notre Région pour se préparer à un évènement très important comme la Coupe du Monde qui se déroulera en France. Il y a la volonté d'aider le plus possible l'équipe nationale, en essayant de la mettre dans les meilleures conditions possibles afin qu'elle puisse s'exprimer au mieux au mois de septembre».*

Adhésion à l'appel fait par le Gouvernement italien

Caveri contre la peine de mort

Le 21 juin dernier, le président de la Région Luciano Caveri a adhéré à l'appel fait par le Gouvernement italien et par de nombreuses associations, pour une suspension des exécutions capitales qui sera présentée à l'Organisation Mondiale des Nations Unies.
« *Lorsque j'étais député national et ensuite député européen, j'ai toujours soutenu les initiatives qui avaient comme objectif de sensibiliser l'opinion à propos d'un argument aussi important. La peine de mort, outre à représenter une violation irrémédiable de la sacralité de la vie et de la dignité humaine, est un instrument qui appauvrit et ne défend pas la société qui l'applique et c'est donc un instrument inutile.*
Comme par le passé pour la torture et l'esclavage, pendant longtemps acceptés par une grande partie de l'humanité, il est donc nécessaire de travailler et de s'engager afin que se diffuse la conscience que les exécutions capitales sont des humiliations aberrantes pas seulement pour les victimes mais aussi pour ceux qui les infligent».

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

Vingt années dans la vie d'une personne, sont-elles peu ou bien de temps? Sincèrement, si l'on pense que de la naissance à la mort le destin ne nous appartient jamais, je pense que cela dépend beaucoup de l'espace de notre existence où se situent ces vingt ans, et ce n'est tout à fait pas la même chose, si on les affronte le long d'un âge ou d'un autre! Si je devais – dans un bilan au vu et au su de tout le monde – parler de ma vie, je dirais que les premiers vingt ans ont été, évidemment, ceux de l'enfance et de la formation (même si, pour choix, j'ai obtenu ma maîtrise après être devenu journaliste, ce qui était l'objectif poursuivi). Et en effet, une dizaine d'années ou un peu moins, ceux immédiatement successifs, je les ai dédiés à ce travail: la fièvre du journalisme, l'envie de raconter événements et histoires, convaincu comme je suis, qu'il y a dans le journalisme une partie de devoir d'utilité publique très élevée.
A latere, j'ai soutenu les examens universitaires, en obtenant une maîtrise, et il me reste seulement la thèse de fin d'études pour la deuxième (quand je pourrai, je la rédigerais).
Improvise et inattendue, au printemps 1987, est arrivée la politique. Non pas que j'en étais immune, pour évidentes raisons de famille. J'avais milité dans la Jeunesse et j'étais inscrit à l'Union Valdôtaine et j'avais suivi avec bien d'intérêt certaines grandes batailles civiles de ces années radicales. De toute façon, je pensais que mon parcours était celui du journalisme, mais je me trouvais à être candidat pour les élections politiques du mois de juin 1987.
Depuis, ont commencé ces deux décennies qui portent tout droit jusqu'à aujourd'hui, et à ces élections ont suivi encore trois pour Rome: 1992, 1994 et 1996. Ensuite, en 2000 j'entrais au Parlement européen et en 2003 la bien connue candidature aux régionales. Aujourd'hui, après vingt ans, le bilan pour moi est positif, même si ce n'est pas à moi de me donner une note sur le «carnet scolaire» ni d'exprimer évaluations positives ou négatives. Je me suis engagé le plus possible, je n'ai jamais quitté d'étudier, et si je me suis trompé, je l'ai fait en bonne foi et avec un viatique dont je ne peu pas me démentir: l'honnêteté. Dans nombreux messages de félicitations et de sympathie qui m'arrivent dans ces heures, on me souhaite encore vingt ans d'heureuse activité politique. Je remercie avec le cœur (même si avec quelques conjurations), mais je pense que la sérénité de ces vingt ans soit dérivée de la considération que la politique est une activité que l'on doit vivre pleinement, mais toujours en tenant compte – surtout pour la juste guillotine du jugement populaire qui s'exprime à travers le vote – que ce n'est jamais quelque chose de définitif, mais on y est prêtés pour une certaine période et donc ce serait un risque faire trop de prévisions pour le futur. Je pense que le thème important sont les satisfactions qui dérivent d'un travail bien fait et avec engagement, en sachant combien soit fatigante la scène de la politique, où l'on doit soutenir souvent des collisions féroces et des polémiques inutiles mais pénibles.
Le jour ou la politique devient une sorte de cage qui limite ma liberté d'action en me réduisant – comme pauvres chimpanzés dans les zoos – à des gestes terriblement répétitifs et aliénants, alors mieux faire autre chose. Aux amis, et surtout aux ennemis, j'annonce que pour le moment je ne me sens pas dans une cage et sans croire à qui sait quels horizons futurs – si Dieu le veut et si la santé me soutient – je me sens encore suffisamment éveillé pour affronter de nouvelles luttes et me fixer de nouveaux projets. Je pense que le parcours de modernisation de la Vallée soit à peine commencé et les batailles à combattre ne permettent pas des paresses ou des préretraites.

Le prix de la démocratie : le coût des services publics

Joseph Rivolin

Dans le numéro précédent de ce journal j'ai souligné que certaines critiques vis-à-vis des coûts administratifs des régions à statut spécial viennent, plutôt que d'une analyse réaliste des conditions socio-économiques locales, d'un préjugé négatif vis-à-vis du principe de l'autonomie spéciale et d'une préoccupante tendance à appliquer mécaniquement à l'administration publique des critères de « rentabilité » économique et financières propres à l'économie de marché, abstraction faite des besoins concrets des populations. Si cette tendance, qui semble caractériser des secteurs « efficientistes » tant du centre-droite, que du centre-gauche, devait être portée à ses dernières conséquences, on aurait devant nous de tristes perspectives. Imaginons un scénario possible. Veut-on réduire à tout prix la dépense des infrastructures routières ? C'est simple : on abandonne les routes de montagne, dont les coûts de construction et d'entretien (qu'on pense aux para-avalanches) sont incomparablement plus élevés que ceux des routes de plaine. Plus de routes, plus de frais ; on se demandera : et les populations montagnardes ? C'est encore plus simple : on la déporte dans les centres habités de la plaine, comme cela on épargnera aussi les coûts des services publics locaux, dans le domaine de la santé comme dans ceux du ramassage des ordures ménagères, de l'assistance aux personnes âgées et ainsi de suite. L'abandon des campagnes fera épargner les coûts du soutien public aux activités agricoles, alors que la concentration des habitants de la montagne dans la plaine diminuera la nécessité des déplacements individuels en voiture, donc de la consommation de carburants, pour la plus grande joie de certains « écologistes»... Les 183 habitants de Valgrisenche et les 600 environ de Champorcher et de Pontboset, par exemple, peuvent tranquillement être logés dans une douzaine d'immeubles à Aoste ou dans quelques autres gros centres de la Vallée centrale, et on évitera ainsi de dépenser des sommes importantes pour qu'ils puissent jouir chez eux des services publics essentiels.
Est-ce de la politique-fiction ? Espérons-le, mais certains signes avant-coureurs préoccupants de ce prétendu « efficientisme » irrespectueux des petites collectivités locales se manifestent d'ores et déjà, notamment dans le domaine du service postal. Le concept de service public essentiel, qu'il est nécessaire d'assurer à tous les citoyens, semble s'estomper dans la conscience des administrateurs publics de la soi-disant « deuxième République », sous la vague de la mode idéologique des privatisations sauvages, cheval de bataille jadis de la droite, aujourd'hui d'une gauche qui n'a pas une idée très claire de ce de quoi il s'agit et qui « privatise » et « libéralise » ce qui, précisément, ne devrait pas être confié à la libre initiative privée.

(3 – à suivre)